

**LETTRE DE QUEBEC.**

(De notre correspondant spécial)

Québec, 6 février 1889.

Comme nous nous trouvons dans la saison la plus tranquille de l'année, on ne peut s'attendre à des nouvelles commerciales de haute importance. Cependant il est bon de déclarer que les Québécois ont recouvré leur confiance dans l'avenir ce qui a eu pour effet de les faire entrer dans la voie des améliorations et de hausser la valeur de la propriété par toute la ville. La meilleure preuve que les banques et les capitalistes partagent le sentiment général c'est qu'on a offert à la corporation de la ville qui a payé jusqu'ici six par cent, tout l'argent qu'elle désirerait et cela à quatre par cent.

**Fret.**—Les derniers rapports de N-York nous apprennent que les prix du fret ont pris un ton plus calme et que le nombre de voiliers à la disposition des expéditeurs devient de plus en plus considérable. Cette dernière remarque concerne plutôt le commerce d'huile que celui du bois, bien que les taux pour la rivière Platte et d'autres ports de l'Amérique du Sud soient plus modérés.

Les marchands de bois de Québec s'accordent pourtant à prédire que la baisse dans les prix du tonnage ne se fera pas sentir à Québec cette année. Sur tout le littoral du Pacifique, la demande est très forte pour les navires servant au transport du bois.

**Bois carré.**—L'opinion générale est que la hausse va se continuer pour le bois carré bien que les prix soient déjà assez élevés surtout pour le pin blanc. Ce qui démontre l'activité qui se développe cet hiver dans l'exploitation du pin, c'est que le revenu des terres de la Couronne dépassera de plus de \$300,000 celui de 1887-8, et cet excédant s'explique par la hausse sur les droits appliqués au bois carré.

Des nouvelles reçues d'Ottawa et d'autres districts forestiers de cette Province, nous apprennent qu'une immense quantité de bois a été coupée et que le dernier abat de neige a été d'un grand secours pour sortir les billots de la forêt et faciliter leur transport sur le bord des rivières. Cette partie des opérations se fait actuellement avec la plus grande hâte possible. Dans ce but, les propriétaires de chantiers ont fait des achats de chevaux additionnels et les ont expédiés de suite à destination. Il ne faut pas perdre de vue qu'avant cette semaine, faute de neige, pas un billot n'avait pu être transporté, et que si cette situation s'était continuée il aurait fallu suspendre les travaux, vu qu'il était à craindre que tout le bois jeté à terre et passant ainsi tout l'été, ne subit de graves détériorations.

**Revue Immobilière.**—La décision à laquelle vient de s'arrêter, le conseil de cette ville d'élargir la rue St Jean, projet qui sera un fait accompli d'ici à quelques mois, a eu pour effet d'opérer une hausse considérable dans la valeur de la propriété. On demande aujourd'hui \$5.700 pour une maison, sur la rue de la Fabrique, qui a été payée \$4,000, il y a à peine quelques semaines. M. Livernois, photographe, a acheté la Maison Centrale sur la rue Jean et doit en faire un élégant atelier de photographie. La plupart des propriétaires qui ont vendu du terrain pour l'élargissement de la rue Jean se proposent de reconstruire de splendides magasins et les autorités municipales s'attendent à réaliser en taxes additionnelles sur ces nouvelles constructions, un montant plus que suffisant pour payer l'intérêt sur les frais encourus par l'expropriation.

Informations prises aux banques, il

appert que toutes les échéances du mois de Janvier, ont été payées ou arrangées à la satisfaction de toutes les parties intéressées.

Généralement le 4 février et le 4 mars sont deux jours d'escompte importants pour les banques et les marchands de gros. Tant qu'aux premières, toutes déclarent que presque tous les billets du 4 février ont été payés. Pas un seul cas ne s'est présenté ou dix pour cent des billets ont été renouvelés, et un très petit nombre ont été protestés, si toutefois il y en a. Plusieurs billets échus ont été payés en plein. Il est vrai que certains marchands de gros ont dû payer pour des pratiques de campagnes dont ils n'ont pas encore été remboursés.

**Nouvelles commerciales.**—Les nouvelles sociétés suivantes ont été enregistrées:—"Pouliot & Falardeau," tanneurs, Québec; associés; Alfred Pouliot et Francois Falardeau. "John A. Paterson & Co" Andrew Patterson et John C. Reimond, associés.

M. John Ford, de Portneuf, a fait l'acquisition du moulin à pulpe d'Arthurville, comté de Bellechasse et ci-devant la propriété de l'honorable L. N. Laroche. Les travaux étaient suspendus depuis quelque temps; mais le nouveau propriétaire se propose des réparations importantes et de mettre le tout en état d'opération. Le moulin est nouvellement bâti, son pouvoir d'eau est magnifique et il se trouve juste dans le centre d'un approvisionnement illimité du bois nécessaire à son exploitation. Ceci donnera de l'ouvrage à un certain nombre d'ouvriers, vu que la demande pour la pulpe est très ferme.

M. A. E. Boisseau, marchand de nouveautés, coin des rues de la Couronne et Desfossés a résolu de liquider son établissement et de discontinuer complètement son commerce.

M. F. X. Lepage, autrefois marchand

de nouveautés de la rue de la Couronne est entré en société avec M. Louis Lachance, ci-devant commis chez MM. Robitaille et Savard. Ces messieurs feront affaires sous le nom et raison de "Lepage & Lachance."

**Faillites.**—Au sujet de la suspension d'affaires de M. Eugène Roy, marchand

de nouveautés de la rue Jean, dont j'ai dit quelques mots la semaine dernière, le passif s'élèvera à \$13,000. Les principaux créanciers sont:—MM. P. Garneau, fils & Cie, \$1,964; Thibaudeau & Frère, \$1,248; McLimont & Sons \$849; Garneau, Pelletier & Co, \$464; Jos. Hamel & Co, \$359; Jos Amyot, \$157, Dechêne & Gingras, \$119. Les créances en dehors de Québec représentent environ \$6,000.

Le stock de banqueroute F. Guay & Cie, marchands de nouveautés, de cette ville, a été vendu à l'encan aujourd'hui par ordre de MM. Kent & Turcotte, de Montréal.

Les stocks de MM. William Blouin, failli, Québec, et de Amédée Lachance failli, Lévis, consistant en chaussures, cuir, etc, doit être vendu à l'encan Jeudi prochain, au bureau de M. Arcand, curateur.

M. H. A. Bédard demande des soumissions pour l'achat du stock de David Dery, de Trois-Pistoles, évalué à \$3,446.86, non compris les immeubles appartenant au failli.

Le commerce de détail continue à être languissant bien que les recouvrements de créances soient meilleurs que ces jours derniers.

Le marché aux provisions est stationnaire, je vous envoie la liste des prix tels qu'ils sont cotés:

Voici les dernières cotations:

**FARINES.**

Patente.....	le baril	6 25	à	7-25
Supérieure Extra.....	"	5 80	"	6 00
Extra supérieure.....	"	5 60	"	5 80
Forte à boulanger.....	"	6 40	"	6 80
Extra du printemps.....	"	5 40	"	5 50

Superfine.....	"	5 10	"	5 25
Finé.....	"	4 90	"	5 00
Farine en sac de 100 livres.....	"	2 00	"	3 00
Gruau d'avoine le baril.....	"	5 25	"	5 50
Gruau de blé d'Inde blanc le baril.....	"	3 10	"	3 20
Gruau de blé d'Inde jaune le baril.....	"	2 80	"	2 90

**HUILES.**

Huile de Loup marin Pale.....	"	0 40	"	0 42
" " Paille.....	"	0 37	"	0 38
Huile de morue le gallon.....	"	0 38	"	0 40
" de marsouin, Pale.....	"	0 45	"	0 50
" " Paille.....	"	0 40	"	0 45

**POISSON**

Saumon No. 1.....	le baril	15 50	"	16 00
" No. 2.....	"	14 00	"	14 50
" No. 3.....	"	12 50	"	13 00
Anguille.....	par livre	0 06	"	0 06
Hareng No. 1 du Labrador le baril.....	"	6 00	"	6 25
" No. 2.....	"	5 25	"	5 50
" No. 1 d'Anticosti.....	"	5 00	"	5 25
" No. 1 Cap Breton.....	"	6 00	"	6 25
Morue No. 1 Grande.....	"	5 20	"	5 50
" No. 1.....	"	5 00	"	5 25
" No. 2.....	"	4 50	"	4 75
Flétant No. 1.....	"	0 00	"	0 00
Traite No. 1.....	"	10 50	"	11 00
" No. 2.....	"	9 00	"	9 50
Morue sèche le quintal.....	"	5 00	"	5 50

**DIVERS.**

Pommes de terre le minot.....	"	0 40	"	0 50
Avoine par 84 livres.....	"	0 49	"	0 51
Beurre salé la livre.....	"	0 20	"	0 22
Bourre frais la livre.....	"	0 22	"	0 25
Porc frais par 100 livres.....	"	8 00	"	8 50
Jambon fumé.....	"	0 13	"	0 14
Saindoux, seaux 20 lbs.....	"	2 35	"	2 40
Lard short cut canadien, en quart.....	"	19 00	"	20 00
Lard mess américain.....	"	17 50	"	18 50
Sel en magasin.....	"	0 43	"	0 45
Foin par 100 bottes.....	"	8 00	"	10 00
Paille par 100 bottes.....	"	8 50	"	9 00

**MARCHE AU CUIR.**

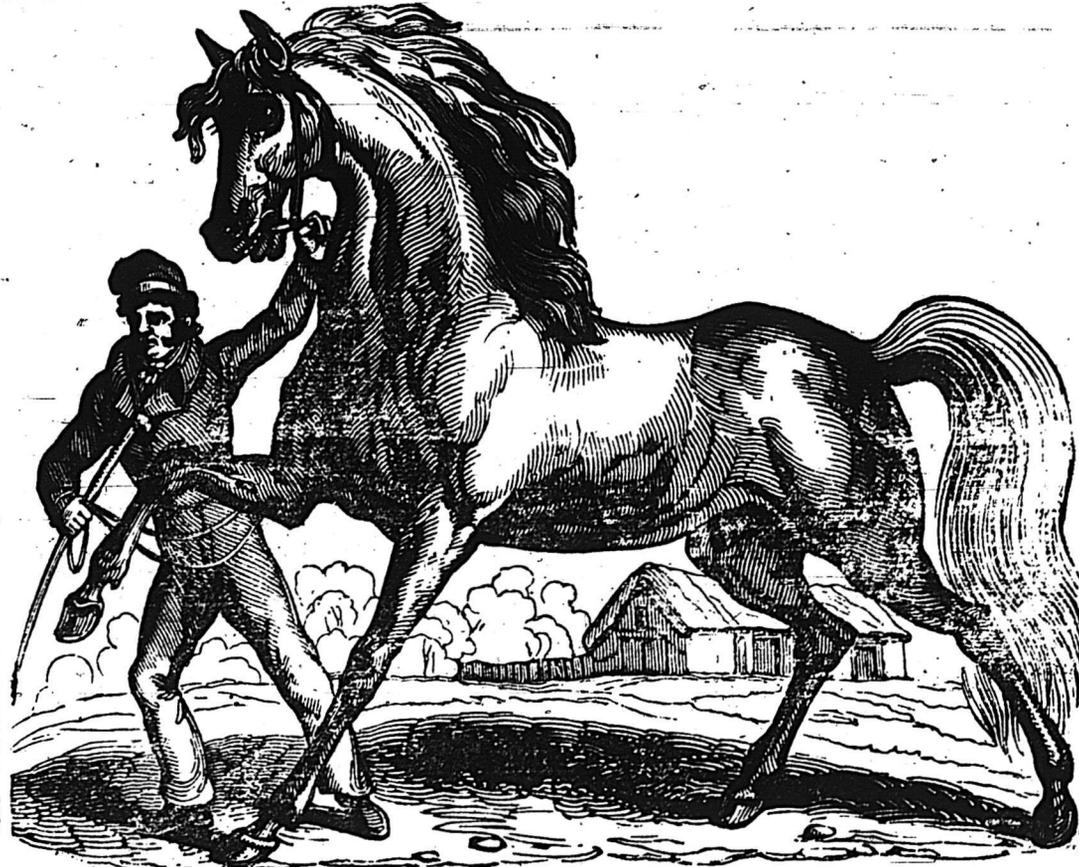
Spanish sole, cuir à semelle No. 1, la livre.....	"	0 24	"	0 25
Spanish sole, cuir à semelle No. 2, la livre.....	"	0 21	"	0 22
Cuir à semelle du pays No. 1.....	"	0 28	"	0 27
Cuir à harnais.....	"	0 28	"	0 31
Vache cirée.....	"	0 35	"	0 40
Buff et vache grainée, le pied.....	"	0 18	"	0 15
Vache vernie.....	"	0 15	"	0 17
Vache glacée (enamelled).....	"	0 15	"	0 17
Peaux de veaux épais, la livre.....	"	0 50	"	0 60
Peaux de veaux minces la livre.....	"	0 45	"	0 50
Vache fondue large.....	"	0 28	"	0 30
Vache fendue petite.....	"	0 24	"	0 23
Vache patente.....	"	0 14	"	0 16

# La Poudre Engraisive et Nourrissante

EST SANS EGALE POUR CONSERVER LA SANTE AUX CHEVAUX

## GARE AUX FILLOUS!

On nous informe qu'il y a un certain nombre d'individus qui parcourent la ville et la campagne, offrant, dans l'intention de tromper le public, un mélange possible comme étant la véritable "POUDRE ENGRAISSIVE ET NOURRISSANTE" pour les chevaux et bestiaux. Notre intention est de prendre des mesures rigoureuses pour punir les coupables. Nous mettons le public en garde contre ces imposteurs. La véritable POUDRE ENGRAISSIVE porte imprimée sur chaque sac la marque de commerce enregistrée. Un cheval tenu en laisse.



Cette POUDRE est DEPURATIVE et nourrissante, d'un goût agréable. Elle donne au cheval de la vigueur, guérit le MANQUE D'APPETIT, la CONSTIPATION, la BILE, la GOURME, etc. Les vétérinaires et les professeurs les plus éminents des hôpitaux vétérinaires de Montréal et des Etats-Unis disent que cette poudre est indispensable pour les chevaux les vaches, les moutons et les volailles. Economisez 20 à 30 par cent de remèdes et de nourritures perdus en donnant à vos animaux de cette Poudre. En vente chez les marchands (épiciers, ferronniers, etc.) de gros et de détail.

Fabricants: LA COMPAGNIE DE LA POUDRE ENGRAISSIVE ET NOURRISSANTE, Ville de Maisonneuve, P.Q.